

**Procès-verbal du conseil d'établissement
de l'école secondaire Le Sommet**

Le 24 avril 2019

Procès-verbal de la séance ORDINAIRE du conseil d'établissement tenue le mercredi 24 avril 2019 à 19 h, à la bibliothèque de l'école secondaire Le Sommet, 120, rue de la Polyvalente, Québec à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

DROLET, Sébastien	Parent
GUERTIN, Carl-Éric	Parent
LESSARD, Nathalie	Parent
LORRIN, Ludovic	Parent
ROBERGE, Marie-France	Parent
UWAMALIYA, Jeanne D'Arc	Parent
CÔTÉ, Patricia	Enseignante
CYR, Geneviève	Enseignante
GERMAIN-LAROSE, Catherine	Enseignante
VAN DEN HOONAARD, Lynn Cheryl	Enseignante
TREMBLAY, Johanne	Représentant des professionnels
BOIES, Sophie	Représentante du personnel de soutien
FORTIER-BARBEAU, Louise	Représentante de la communauté
TREMBLAY, Véronique	Représentante de la communauté
BRAYE, Lydie	Première-Ministre (élève)
PARTICIPENT À CETTE SÉANCE	
DESROCHES, Maryse	Directrice adjointe
GOBEIL, Danièle	Directrice adjointe
GOSSELIN, Annie	Directrice
PARADIS, Madeleine	Gestionnaire administrative d'établissement
ÉTAIENT ABSENTS À CETTE SÉANCE	
LAVIGNE, Vanessa	Parent
MUNGER, Suzie	Parent
LECOURS, Samuel	Vice-Premier Ministre (élève)

MOT DE BIENVENUE

Monsieur Carl-Éric Guertin souhaite la bienvenue à tous les membres.

1. VÉRIFICATION DU QUORUM

On constate que le quorum requis par la Loi est atteint.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mot de bienvenue

1. Vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption et suivi du procès-verbal du 30 janvier 2019
4. Parole au public
5. Parole aux élèves
6. Correspondance de la présidence
7. Rapport du comité de parents
8. Mise à jour budgétaire
9. Partenariat Caisse Populaire
10. Modifications au calendrier scolaire 2018-2019
 - 10.1 Forces majeures et examens
11. Changement à la grille-matière Pré-DEP
12. Calendrier scolaire 2019-2020 (sans les concentrations)
13. Règles de vie (art.76) et code vestimentaire
14. Services complémentaires (art.88)
15. Composition du Conseil d'établissement (art. 42 et 43)
16. Choix des iPads 2019-2020
17. Menu et liste de prix pour la cafétéria 2019-2020
18. Projet éducatif
19. COSP (contenus en orientation scolaire et professionnel)
20. Rencontre du 4 juin 2019
21. Information de la direction
 - 21.1 Projection de la clientèle 2019-2020
 - 21.2 Activités et spectacles de fin d'année
 - 21.3 Projet d'accompagnement : enseignants-ressources
 - 21.4 Fondation Premières-Seigneuries
22. Calendrier des activités / sorties éducatives (art. 87)
23. Autres sujets
24. Questions des membres
25. La levée de l'assemblée

Monsieur Sébastien Drolet propose l'adoption de l'ordre du jour secondé par Madame Marie-France Roberge avec les ajouts suivants :

- 4.1 Fin de la concentration trilingue
- 4.2 Voyages étudiants
- 21.5 Ajout personnel de soutien
- 21.6 Prix local local Le Phare

3. **ADOPTION ET SUIVI (S) DU PROCÈS-VERBAL 30 JANVIER 2019**

8.1 : Monsieur Sébastien Drolet demande quand auront lieu les focus group. Madame Maryse Desroches répond que les dates n'ont pas été arrêtées pour le moment. Madame Annie Gosselin informe les membres que le taux de réponse au sondage s'élève à 15%. Nous avons reçu peu de réponses comparativement aux autres écoles secondaires qui ont plutôt des taux de réponse à 30%. Madame Geneviève Cyr, enseignante et parent d'élève fréquentant l'école, précise ne pas avoir reçu le sondage dans sa boîte courriel et demande s'il n'y aurait pas eu un problème technique. Monsieur Carl-Éric Guertin confirme l'avoir reçu dans sa boîte courriel habituelle.

11. Madame Annie Gosselin informe les membres que le Grand Défi Pierre Lavoie aura lieu les 11 et 12 mai.

Madame Catherine Germain-Larose propose l'adoption du procès-verbal.

CE 18-19-35

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. **PAROLE AU PUBLIC**

Des représentants du public participent à la séance du Conseil d'établissement pour recevoir de l'information et donner leur opinion au sujet des deux points suivants :

4.1 **FIN DE LA CONCENTRATION TRILINGUE**

Un parent a été surpris d'apprendre que le programme Trilingues prenait fin en 3^e secondaire. Il dit que le directeur de l'époque avait informé les parents que ce programme se prolongeait jusqu'en 5^e secondaire. Il constate que la publicité n'est pas claire. Puisque sa fille s'inscrit dans la voie enrichie (mathématique SN et sciences), elle ne pourra pas poursuivre sa formation en espagnol.

Madame Annie Gosselin explique avoir apporté des modifications à la publicité afin qu'elle soit claire pour tous quant à ce qui est offert dans le cadre de la concentration.

4.2 **VOYAGES ÉTUDIANTS**

Quant au voyage pour les élèves de la 3^e secondaire, le parent a appris par sa fille qu'il n'y en aurait pas. Lors de la rencontre d'information, on lui avait mentionné que le voyage aurait lieu à Londres. Or, il dit avoir appris que les 4^e secondaire sont allés en Europe de l'Est, ce qui n'est pas en lien avec le programme.

Il ne conçoit pas qu'il n'y ait pas de voyage en Angleterre l'an prochain, tel qu'annoncé lors de la rencontre d'accueil. Le parent interroge à propos du voyage au Costa Rica et Madame Annie Gosselin explique qu'il s'agit d'un projet de persévérance scolaire. Le parent dit que les élèves du Trilangues n'ont pas d'activité « récompense » comme ceux des autres concentrations. Le parent propose des voyages d'échange linguistique qui pourraient être intéressants pour les jeunes. Le parent mentionne sa déception face au non-respect de l'engagement de l'école face à ce qui avait été annoncé au préalable. Madame Annie Gosselin répond que ce sujet avait été discuté au conseil d'établissement de cet automne.

L'an prochain, un voyage sera prévu en 1^{re} et 2^e secondaire pour les élèves de la concentration trilangues. Le groupe sera complété par des élèves du régulier si nécessaire et un voyage outre-mer aura lieu pour les élèves de la 4^e secondaire.

Un autre parent présente dit recevoir peu d'informations de l'école quant aux voyages. Elle est informée par ses enfants. Elle a finalement reçu la confirmation de la participation de son fils seulement dernièrement. Madame Annie Gosselin explique que les procédures concernant les soumissions pour les voyages ont été modifiées récemment, ce qui explique le fait que l'information a été transmise tardivement. Il est difficile de prévoir le coût du voyage, ne sachant pas combien d'élèves y participeront. Les parents doivent donc s'engager avant de connaître les coûts.

Madame Annie Gosselin affirme que si l'école annonce une concentration avec des voyages, nous nous devons de respecter cet engagement.

Monsieur Carl-Éric Guertin précise que pour les autres concentrations, il est moins contraignant d'organiser des activités, car l'école engage du personnel alors que pour la concentration trilangues, ce sont les enseignants qui doivent prendre en charge les voyages étudiants.

Pour conclure, la direction s'engage à être claire dans l'information transmise quant aux voyages et aux cours offerts au programme Trilangues.

5. PAROLE AUX ÉLÈVES

Lydie Braye résume les différentes activités qui ont eu lieu depuis la dernière rencontre et celles prévues d'ici la fin de l'année :

15 février : journée d'activités d'hiver (Glissades au Village vacances Valcartier et ski au Massif de Charlevoix)

24 mars : cabane à sucre à l'école

11 avril : finale de secondaire en spectacle. Une élève de l'école a remporté le 2^e prix.

12 avril : tournoi d'improvisation

17 avril : journée spéciale pour Pâques : chasses aux cocos, cabane à sucre, mini-fermette et tirage de lapins en chocolat

11 mai : remise des diplômes pour les finissants
16 au 19 mai : Voyage à New-York avec 4 accompagnateurs pour les élèves de sec.5
5 juin : déjeuner des finissants
21 juin : bal des finissants
Fin du sport interscolaire : belles performances de plusieurs de nos équipes.
Nos cheerleaders ont remporté le premier prix lors d'une compétition à Montréal.

6. CORRESPONDANCE DE LA PRÉSIDENTE

Il n'y a pas de correspondance.

7. RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

Lors de l'avant dernière réunion, il a été discuté d'un projet Trotibus (primaire) et de la restructuration des commissions scolaires. Il n'y a pas eu de représentant lors de la dernière rencontre.

8. MISE À JOUR BUDGÉTAIRE

Madame Madeleine Paradis présente la mise à jour budgétaire. Elle explique les diverses dépenses liées aux postes budgétaires. Le budget planifié devrait être respecté à la fin de l'année.

9. PARTENARIAT CAISSE POPULAIRE

La Caisse Populaire a fait don de 6 000\$ pour divers projets école. Les parents en seront informés par l'envoi d'un courriel.

10. MODIFICATION AU CALENDRIER SCOLAIRE 2018-2019

10.1 FORCES MAJEURES ET EXAMENS

Étant donné l'utilisation des journées pour force majeure, un calendrier modifié a été transmis aux parents afin d'identifier les jours-cycles pour que ces journées deviennent des journées de classe. De plus, des dates d'épreuves du MEES ont été modifiées.

11. CHANGEMENT À LA GRILLE-MATIÈRE PRÉ-DEP

Madame Annie Gosselin explique que des modifications ont dû être apportées à la grille à la suite d'une demande du MEES. Le programme en sera à sa 2^e année à l'école Le Sommet l'an prochain. Le but est d'accéder, après une année, à un programme de formation professionnelle. L'élève pourrait faire une 2^e année dans ce programme.

À la réception de notre grille des matières, le MEES nous a demandé de diminuer le nombre d'heures allouées aux cours exploration de la formation professionnelle et sensibilisation à l'entrepreneuriat. Après en avoir discuté avec l'équipe des enseignants du Pré-DEP, il a été convenu que l'ajout d'une période en français, une période en anglais et l'ajout d'un cours d'arts plastiques qui permettrait à l'élève de cumuler des unités optionnelles de la 3^e secondaire. Madame Marie-France Roberge constate qu'il y a une erreur dans le nombre d'heures allouées pour la 2^e année. Mme Gosselin apportera les corrections.

Madame Maryse Desroches précise, suite à un commentaire de monsieur Drolet, qu'il s'agit non pas d'un classement, mais bien d'un programme menant au diplôme d'études professionnelles, contrairement au parcours de FMSS. Ce programme ne convient pas à tous. Pour y être admis, les élèves doivent être recommandés par les directions adjointes, les enseignants et les éducateurs spécialisés.

12. CALENDRIER SCOLAIRE 2019-2020 (SANS LES CONCENTRATIONS)

Madame Gosselin présente une première proposition de calendrier. Elle précise que les journées pédagogiques sont déjà déterminées par la commission scolaire. Ces informations se trouvent sur le calendrier :

1^{re} communication : 11 octobre

Fin étape 1 : 8 novembre, remise du bulletin 21 novembre, en soirée

Session d'examens les 3 et 4 décembre pour le bulletin de la 2^e étape

Session d'examens de 4 jours en février, avec récupération et activités en après-midi. La présence sera obligatoire en après-midi.

Fin d'étape 2 : 13 février, remise des bulletins 26 février

Fin d'étape 3 : 23 juin

Compte tenu que le bulletin est accessible électroniquement, les parents ne se présentent plus, particulièrement à la remise du 2^e bulletin et c'est pourquoi il y aura des rencontres en journée, sur rendez-vous pour les élèves en difficulté au mois de novembre des rencontres seraient aussi organisées pour les parents qui en font la demande.

Madame Maryse Desroches explique que nous prévoyons mettre en place un système de réservation électronique pour que le parent planifie sa visite en une seule fois, sans perte de temps.

Monsieur Sébastien Drolet appuyé de Madame Lynn Cheryl Van Den Hoonaard propose l'approbation du calendrier scolaire 2019-2020.

CE 18-19-36

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. RÈGLES DE VIE (ART.76) ET CODE VESTIMENTAIRE

Madame Maryse Desroches présente le document des règles de vie pour l'an prochain, qui demeure sensiblement le même, mais auquel il y a quelques ajouts qu'elle explique aux membres.

Madame Annie Gosselin précise que les conséquences sont appliquées avec jugement et que suite à une suggestion, il y aura une précision quant à l'application graduelle des conséquences sur le document.

Il est proposé par Madame Nathalie Lessard, appuyée par Madame Jeanne D'Arc Uwamaliya d'accepter les règles de vie 2019-2020 avec les ajouts proposés.

CE 18-19-37

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

Pour ce qui est de notre code vestimentaire, il a été retravaillé avec un comité formé de la direction, d'enseignants et de la première ministre du gouvernement étudiant. Madame Maryse Desroches présente la version modifiée et simplifiée du code qui a été approuvée par l'équipe-école. Madame Jeanne D'Arc Uwamalyia demande s'il est permis d'acheter des pantalons dans les magasins et Madame Maryse Desroches confirme que cela est permis pour les pantalons uniquement.

La prochaine étape sera de faire la promotion du code modifié auprès des élèves et des parents.

Il est proposé par Madame Patricia Côté et appuyé par Madame Nathalie Lessard d'approuver le code vestimentaire.

CE 18-19-38

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14. SERVICES COMPLÉMENTAIRES (ART.88)

Madame Annie Gosselin présente la proposition des services complémentaires pour l'an prochain, à la suite d'une consultation auprès du personnel. Elle décrit les différents postes et le nombre d'heures qui leur sont associées. La consultation pour les postes d'éducateurs spécialisés aura lieu au mois de mai. L'ajout d'heures d'enseignants-ressources provient de la commission scolaire, à la suite d'une redistribution d'heures entre les écoles.

CE 18-19-39

Il est proposé par Monsieur Ludovic Lorrin et appuyé par Madame Sophie Boies d'approuver les services complémentaires pour l'année 2019-2020.

ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ

15. COMPOSITION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (ART.42-43)

Madame Annie Gosselin consulte les membres afin de confirmer le nombre de membres au conseil d'établissement l'an prochain. Il est suggéré de poursuivre avec la même composition.

16. CHOIX DES IPADS 2019-2020

Madame Annie Gosselin présente le document transmis qui précise les prix selon l'option choisie (5 choix sont proposés aux parents) dont celui de la gratuité.

Avec cette formule, nous respectons les exigences du ministre quant aux frais chargés aux parents.

Madame Lynn Cheryl Van Den Hoonard dit que c'est un problème quand l'élève a un prêt quotidien, car il ne peut pas terminer son travail à la maison. Madame Maryse Desroches mentionne que l'on peut permettre le prêt le soir, avec une recommandation de l'enseignant. Monsieur Ludovic Lorrin demande si Internet est obligatoire pour faire les travaux à la maison. Madame Maryse Desroches répond que les travaux sont déposés sur Google Classroom, donc l'élève peut les imprimer. Il est aussi possible d'aviser l'enseignant si cette situation se présente. Madame Geneviève Cyr ajoute que le travail est téléchargé. Le jeune n'a donc pas besoin d'Internet pour le faire. L'élève peut utiliser les ordinateurs de l'école ou se rendre à la bibliothèque municipale s'il n'a pas Internet à la maison. Madame Jeanne D'Arc Uwamaliya demande ce que l'élève peut faire si son iPad est brisé. Madame Maryse Desroches répond que la réparation se fait dans la journée chez Global Phone quand le parent s'y rend. Il est aussi possible de prêter un appareil à l'élève le temps de la réparation.

Il est proposé par Madame Johanne Tremblay, appuyée par Madame Catherine Germain-Larose d'approuver les frais chargés aux parents concernant l'acquisition des iPads pour l'année 2019-2020.

CE 18-19-40

ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ

17. MENU ET LISTE DE PRIX POUR LA CAFÉTÉRIA 2019-2020

Madame Madeleine Paradis présente le menu et les coûts pour l'an prochain. On y constate une faible augmentation.

Madame Geneviève Cyr questionne l'offre alimentaire, car elle constate que des élèves mangent de la pizza durant les pauses. Aussi, depuis quelques années, il semble y avoir ajout d'aliments douteux quant à leur valeur nutritive. Madame Annie Gosselin dit qu'il faut vérifier la politique alimentaire de la commission scolaire afin de s'assurer qu'elle est respectée. Madame Maryse Desroches dit que cela a été mentionné l'an dernier. Le service de cafétéria devait offrir un menu santé, mais sans précision pour le contenu des machines distributrices.

CE 18-19-41

Il est proposé par Madame Catherine Germain-Larose, appuyé par Monsieur Sébastien Drolet d'accepter les coûts pour l'année 2019-2020 ainsi que le menu présenté. Il est demandé de s'assurer que l'offre aux pauses et dans les machines distributrices respecte la politique alimentaire de la commission scolaire.

ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ

18. PROJET ÉDUCATIF

Madame Maryse Desroches résume les différentes étapes franchies pour la création de notre projet éducatif.

Il y a une vingtaine d'enjeux qui sont ressortis, dont 3 ont été conservées à la suite du sondage fait auprès du personnel. Un travail a été aussi fait pour le choix de 3 valeurs (respect, collaboration, engagement) et leurs manifestations. Une vision a été retenue par l'équipe qui sera le fil conducteur de notre projet éducatif. Nous sommes satisfaits des résultats obtenus par les diverses consultations auprès du personnel. Il restera à définir les cibles et objectifs et établir un plan d'action pour atteindre ces cibles. Madame Annie Gosselin ajoute que des « focus group » seront formés (élèves, parents) et un comité de pilotage, où des parents seront invités, l'an prochain.

Le projet éducatif sera présenté à la prochaine rencontre du conseil d'établissement. Le plan d'action sera rédigé l'an prochain.

19. COSP (contenus en orientation scolaire et professionnel)

Madame Danièle Gobeil présente un bilan des activités réalisées dans les classes de la 1^{re} et de la 2^e secondaire quant aux contenus obligatoires en orientation scolaire et professionnelle. Elle mentionne que les écoles sont en attentes des consignes pour la mise en œuvre des COSP au 2^e cycle l'an prochain.

Il est proposé par Madame Geneviève Cyr, appuyée par Madame Lynn Cheryl Van Den Hoonard d'approuver les contenus.

CE 18-19-42

ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ

20. RENCONTRE DU 4 JUIN 2019

Madame Annie Gosselin demande aux membres s'ils souhaitent avoir un goûter lors de la dernière rencontre du conseil d'établissement qui aura lieu non pas le 4, mais bien le 5 juin.

Monsieur Sébastien Drolet propose plutôt d'offrir un cocktail sans alcool lors du bal des finissants.

Monsieur Carl-Éric Guertin propose que 250 \$ soient dépensés pour l'achat de nourriture pour la dernière réunion et que le reste soit alloué aux finissants. Madame Lydie Braye en discutera avec le comité lors de la prochaine rencontre pour le bal. L'école prendra en charge la commande de nourriture.

La rencontre débutera donc à 18 heures et un lunch sera servi à la fin de la rencontre.

Pour la prochaine année, Monsieur Carl-Éric Guertin propose qu'une activité ait lieu lors de la première rencontre du conseil d'établissement pour que les gens fassent connaissance.

21. INFORMATION DE LA DIRECTION

21.1 PROJECTION DE LA CLIENTÈLE 2019-2020

Pour l'an prochain, 948 élèves sont inscrits.

Nous nous attendons à 930 élèves présents en août.

Madame Catherine Germain-Larose demande s'il y aura des ajouts de groupes d'adaptation scolaire. Madame Annie Gosselin répond que cela dépendra des locaux disponibles dans les autres écoles. Pour l'instant un groupe FMSS (formation métiers semi-spécialisés) est confirmé.

21.2 ACTIVITÉS ET SPECTACLES DE FIN D'ANNÉE

Madame Annie Gosselin présente les activités prévues d'ici la fin de l'année scolaire et elle précise que les membres du CE sont les bienvenus.

21.3 PROJET D'ACCOMPAGNEMENT : ENSEIGNANTS-RESSOURCES

L'an prochain, l'école participera à un projet d'accompagnement avec Madame Granger qui guide des enseignants ressources dans plusieurs écoles de la province. Le service sera offert aux élèves du 1^{er} cycle, mais quelques périodes seront offertes à des élèves en difficulté du 2^e cycle. Le projet vise à offrir de l'accompagnement en classe pour développer, chez des élèves ciblés, l'utilisation de stratégies d'apprentissage.

21.4 FONDATION PREMIÈRES-SEIGNEURIES

La Fondation des Premières-Seigneuries a alloué 7 projets pour la réalisation de :

- Activités de développement psycho-spirituel;
- Brigade midi;
- Participation à La Course au secondaire du Grand Défi Pierre Lavoie;
- Prévention des dépendances – Alcool, drogues et jeux;
- Festival de films de voyages et d'aventure;
- Génies en herbe – Coupe des Premières-Seigneuries;
- Deviens booktubeur à l'école.

21.5 AJOUT SOUTIEN

La direction générale a alloué un montant pour l'engagement d'une aide à la direction jusqu'au 12 juin 2019. Il s'agit de Madame Julie Bélisle, enseignante d'anglais à notre école, qui travaille auprès des élèves du 1^{er} cycle principalement.

21.6 PRIX LOCAL LE PHARE

Le comité EHDAA de la commission scolaire, dans le cadre de son concours annuel, a octroyé un prix pour notre local Le Phare qui a été mis en place cette année afin d'offrir un lieu de repos et de soutien aux élèves qui ont des besoins particuliers.

Madame Annie Gosselin présente le prix reçu.

22. CALENDRIER DES ACTIVITÉS / SORTIES ÉDUCATIVES (ART. 87)

Les activités ont été approuvées préalablement.

CE 18-19-43

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

23. AUTRES SUJETS

Il n'y a pas d'autre sujet.

24. QUESTIONS DES MEMBRES

Il n'y a pas de question des membres.

25. LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Catherine Germain-Larose propose la levée de l'assemblée à 21 h 40 secondée par Madame Lynn Cheryl Van Den Hoonaard.

CE 18-19-44



Danièle Gobeil
Secrétaire de la rencontre



Carl-Éric Guertin
Président